

PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE MONT-LAURIER

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Mont-Laurier, tenue le 14 décembre 2023 à 17 h 30, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 300, boulevard Albiny-Paquette à Mont-Laurier.

Sont présents: Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé formant quorum sous la présidence du maire Daniel Bourdon.

Sont aussi présents: le directeur général, François Leduc et la greffière, Stéphanie Lelièvre.

23-12-815

**OUVERTURE ET CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA SÉANCE**

D'ouvrir la présente séance et d'en constater la régularité.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-816

**APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

D'approuver l'ordre du jour tel que rédigé par l'assistante-greffière avec le retrait du point suivant :

5.8 Engagement de la Ville dans le cadre de la demande d'aide financière au Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet Redressement – Dossier EEN67228

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la première période de questions ouverte.

23-12-817

**APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU  
14 DÉCEMBRE 16 H 50**

L'approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 14 décembre 16 h 50 aura lieu à une séance ultérieure.

Ont voté en faveur :        Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-818

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 15-6 ÉTABLISSANT LE TARIF  
APPLICABLE AUX CAS OÙ DES DÉPENSES SONT OCCASIONNÉES  
POUR LE COMPTE DE LA VILLE**

CONSIDÉRANT que le projet de règlement numéro 15-6 intitulé *Règlement pour modifier l'article 5 du règlement numéro 15 établissant un tarif applicable aux cas où des dépenses sont occasionnées pour le compte de la Ville de Mont-Laurier*, a été présenté, déposé et qu'un avis de motion a été donné conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Le président de la séance mentionne l'objet et la portée du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, d'adopter le règlement numéro 15-6, lequel entrera en vigueur conformément à la Loi.

Ont voté en faveur :        Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-819

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 412-1 RELATIF À L'EXÉCUTION  
DE TRAVAUX DE RÉHABILITATION DU PONCEAU SUR LA RUE  
GODARD**

CONSIDÉRANT que le projet de règlement numéro 412-1, intitulé *Règlement pour modifier le règlement numéro 412 relatif à l'exécution de travaux de réhabilitation du ponceau sur la rue Godard*, a été présenté, déposé et qu'un avis de motion a été donné conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Le président de la séance mentionne l'objet et la portée du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, d'adopter le règlement numéro 412-1, lequel entrera en vigueur conformément à la Loi.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-820

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 416 RELATIF À L'EXÉCUTION DE TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE**

CONSIDÉRANT que le projet de règlement numéro 416, intitulé *Règlement pour décréter un emprunt et une dépense de 12 425 000 \$ pour l'exécution de travaux de construction de la nouvelle bibliothèque*, a été présenté, déposé et qu'un avis de motion a été donné conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes*;

Le président de la séance mentionne l'objet et la portée du présent règlement;

EN CONSÉQUENCE, d'adopter le règlement numéro 416, lequel entrera en vigueur conformément à la Loi.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-821

**SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION PAR LES CONSTRUCTIONS WILLIE LACELLE INC. À LA VILLE - LOTS 6 526 347 ET 6 526 348**

D'autoriser la signature, devant notaire, d'un acte de cession par Les Constructions Willie Lacelle inc. en faveur de la Ville, des lots 6 526 347, 6 526 348 et 6 587 286 au cadastre officiel du Québec, et ce, aux termes d'un acte préparé par maitre Nathalie Paquette, notaire, pour être joint à cette résolution et en faire partie intégrante.

Les honoraires du notaire et les frais de publicité incluant une copie de l'acte sont à la charge du cédant.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-822

**SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION PAR LA VILLE À FERME BOVINE ANNAKA S.E.N.C. - LOTS 4 609 371 ET 4 152 224**

D'autoriser la signature, devant notaire, d'un acte de cession par la Ville en faveur de la Ferme Bovine Annaka S.E.N.C., des lots 4 609 371 et 4 152 224 au cadastre officiel du Québec, ayant respectivement une superficie de 3 369 mètres carrés et 4 367,3 mètres carrés, et ce, aux termes d'un acte préparé par maître Pierre Hamel, notaire, pour être joint à cette résolution et en faire partie intégrante.

Les honoraires du notaire et les frais de publicité incluant une copie de l'acte pour la Ville sont à la charge de l'acquéreur.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-823

**SIGNATURE D'UN ACTE DE CESSION PAR LA VILLE À 9192-7087 QUÉBEC INC. - LOT 6 542 317**

D'autoriser la signature, devant notaire, d'un acte de cession par la Ville en faveur de 9192-7087 Québec inc., du lot 6 542 317 au cadastre officiel du Québec, ayant une superficie de 21 679,6 mètres carrés et ce, aux termes d'un acte préparé par maître Pierre Hamel, notaire, pour être joint à cette résolution et en faire partie intégrante.

Les honoraires du notaire et les frais de publicité incluant une copie de l'acte pour la Ville sont à la charge de l'acquéreur.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-824

**SIGNATURE D'ENTENTE RELATIVE AU PROGRAMME DE CONFORMITÉ À LA LOI 25 AVEC RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON**

D'autoriser la signature de l'entente relative au Programme de conformité à la Loi 25, à intervenir avec Raymond Chabot Grant Thornton, laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-825

**AUTORISATION DE SIGNATURE – ENTENTE DE SERVICE ANIMALIER POUR LE CONTRÔLE ENVERS LES CHIENS ET LES CHATS**

CONSIDÉRANT le Règlement d'application de la *Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens*;

EN CONSÉQUENCE, d'autoriser la signature d'une entente à intervenir avec le Centre Canin Le Refuge, relativement au contrôle envers les chats et les chiens, laquelle est jointe à la présente pour en faire partie intégrante.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-826

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 4-22 RELATIF À LA COMPENSATION MENSUELLE À ÊTRE VERSÉE POUR LES SERVICES MUNICIPAUX OFFERTS AUX PROPRIÉTAIRES OU OCCUPANTS D'UNE ROULOTTE OU MAISON MOBILE**

Monsieur le conseiller Normand Latreille donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 4-22 visant à remplacer l'article 2 du règlement numéro 4 relatif à la compensation mensuelle à être versée pour les services municipaux offerts aux propriétaires ou occupants d'une roulotte ou maison mobile, afin d'établir les taux de location des terrains de l'Île Bell ainsi que l'imposition de permis à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-827

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 5-23 RELATIF À LA RÉGIE, L'ADMINISTRATION ET LA TAXATION DE L'AQUEDUC DANS LA VILLE**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 5-23 pour remplacer l'annexe « I » du règlement numéro 5 relatif à la régie, l'administration et la taxation de l'aqueduc dans la Ville, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-828

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 8-20 RELATIF AU SERVICE D'ÉGOUT POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 8-20 visant à remplacer l'annexe « I » du règlement numéro 8 pourvoyant à exiger une compensation pour le service d'égout de la Ville, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-829

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 95-49 RELATIF À LA TARIFICATION DES SERVICES ET ACTIVITÉS DE LA VILLE**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 95-49 visant à modifier les articles 1, 2 et 3 de l'annexe « III » du règlement numéro 95 relatif à la tarification des services et des activités de la Ville afin :

- d'ajouter les frais de services pour les bornes de recharge de véhicules électriques;
- de préciser l'exemption aux frais de main d'œuvre, matériel, machinerie ou administration prévue;
- de revoir les frais exigibles pour la transcription, reproduction ou transmission de certains documents.

Le président de la séance présente le projet de règlement et le dépose.

23-12-830

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 155-17 RELATIF À LA CONSTITUTION D'UN FONDS LOCAL RÉSERVÉ À LA RÉFECTION ET À L'ENTRETIEN DE CERTAINES VOIES PUBLIQUES POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 155-17 visant à modifier l'article 7 du règlement 155 relatif à la constitution d'un fonds local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques, afin de décréter les tarifs applicables rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-831

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 176-17 RELATIF À L'ENLÈVEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES, RECYCLABLES ET ORGANIQUES POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 176-17 visant à modifier le 1<sup>er</sup> alinéa et le paragraphe 18 de l'annexe « II » du règlement numéro 176 relatif à l'enlèvement des matières résiduelles, recyclables et organiques afin d'ajouter le traitement des matières compostables et de modifier le tarif annuel imposé pour l'année 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-832

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 300-7 RELATIF À LA TARIFICATION DU TRAITEMENT DES BOUES DES INSTALLATIONS SEPTIQUES PAR LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA LIÈVRE**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 300-7 visant à remplacer l'annexe « I » du règlement numéro 300 relatif à la tarification du traitement des boues des installations septiques par la Régie intermunicipale des déchets de la Lièvre, et ce, rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-833

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 423 RELATIF À LA TAXATION POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 423 visant à prévoir les taux de taxation rétroactivement au 1<sup>er</sup> janvier 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-834

**AVIS DE MOTION DE L'ADOPTION, DE LA PRÉSENTATION ET DU DÉPÔT DU RÈGLEMENT NUMÉRO 424 RELATIF À DES TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT D'INTERSECTIONS DANGEREUSES POUR L'ANNÉE 2024**

Monsieur le conseiller Yves Desjardins donne avis de motion de l'adoption du règlement numéro 424 visant à décréter des dépenses en immobilisations de 948 000 \$ pour des travaux de resurfaçage, de construction, de réfection, de concassage et de réaménagement d'intersections dangereuses et pour affecter les sommes nécessaires pour l'année 2024 et le dépose.

Le président de la séance présente le projet de règlement.

23-12-835

**FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LA FACTURATION DIVERSE POUR L'ANNÉE 2024**

De fixer, pour l'année 2024 incluant les arrérages au 31 décembre 2023, le taux d'intérêt sur la facturation diverse échue à 15 % par an.

ADOPTÉE.

23-12-836

**FIXER LE TAUX D'INTÉRÊT SUR LES TAXES DUES ET LES DROITS DE MUTATIONS IMMOBILIÈRES POUR L'ANNÉE 2024**

De fixer le taux d'intérêt pour les taxes dues et les droits sur les mutations immobilières pour l'année 2024, incluant les arrérages au 31 décembre 2023, à 15 % par an, à la date de l'expiration du délai pendant lequel elles doivent être payées sans qu'il soit nécessaire qu'une demande spéciale soit faite à cet effet.

ADOPTÉE.



23-12-837

**MODIFIER LA RÉSOLUTION 23-12-791 - AFFECTATIONS À MÊME LE SURPLUS NON AFFECTÉ - SURPLUS AFFECTÉ POUR LA VIDANGE DES ÉTANGS ET LA VALORISATION DES BOUES DE L'USINE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX**

De modifier la résolution numéro 23-12-791 afin d'ajouter le paragraphe suivant au dispositif : « d'affecter au budget de fonctionnement 2023 les montants de 18 208 \$ à même le surplus affecté - vidange des étangs et 9 756 \$ à même le surplus affecté - valorisation des étangs afin de financer les activités de fonctionnement de la façon suivante :

AU POSTE : Hygiène du milieu - Vidange des étangs (boues)  
ITEM : Location de véhicules 18 208 \$

AU POSTE : Hygiène du milieu - Valorisation des boues  
ITEM : Location de véhicules 9 756 \$ »

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-838

**DEMANDE DE SUBVENTION DU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET REDRESSEMENT ET ACCÉLÉRATION - DOSSIER GDM 20221117-017**

CONSIDÉRANT que la Ville a pris connaissance et s'engage à respecter les modalités d'application des volets redressement et accélération du Programme d'aide à la voirie locale (PAVL);

CONSIDÉRANT que seuls les travaux réalisés après la date figurant sur la lettre d'annonce sont admissibles à une aide financière;

CONSIDÉRANT que les travaux ont été réalisés du 7 août au 16 novembre 2023;

CONSIDÉRANT que la Ville transmet au Ministère les pièces justificatives suivantes :

- le formulaire de reddition de comptes disponible sur le site Web du Ministère;
- les factures, les décomptes progressifs et tout autre document attestant les sommes dépensées (coûts directs et frais incidents);

- la présente résolution municipale approuvée par le conseil attestant la fin des travaux;
- un avis de conformité, un certificat de réception provisoire ou définitive des travaux émis par un ingénieur, sauf pour des travaux de scellement de fissures, de rapiéçage mécanisé et de rechargement granulaire.

EN CONSÉQUENCE, d'autoriser la présentation de la reddition de comptes des travaux admissibles selon les modalités d'application en vigueur et reconnaître qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Ont voté en faveur :            Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-839

**DÉPÔT DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2024 DE MUNI-SPEC MONT-LAURIER**

CONSIDÉRANT la résolution numéro 23-11-747 autorisant la signature d'un protocole d'entente pour l'aide financière des activités de Muni-Spec Mont-Laurier et de sa gestion de l'Espace théâtre;

CONSIDÉRANT le dépôt du budget 2024 de Muni-Spec Mont-Laurier, lequel démontre une participation de la Ville de 695 000 \$ soit une hausse de 3 % par rapport à 2023;

CONSIDÉRANT que la Ville cautionne le prêt, donne en impartition la diffusion des spectacles et contribue entièrement le déficit d'exploitation de Muni-Spec Mont-Laurier;

EN CONSÉQUENCE, d'accepter le budget 2024 de Muni-Spec Mont-Laurier démontrant une participation de la Ville au montant de 695 000 \$ plus les taxes applicables sur la partie impartition de la diffusion.

Ont voté en faveur :            Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-840

**NOMINATION DE MONSIEUR ALEX CLAVEL AU POSTE DE JOURNALIER EXPÉRIMENTÉ SAISONNIER RÉGULIER**

CONSIDÉRANT que l'affichage interne et externe du poste de journalier expérimenté saisonnier régulier au Service des travaux publics et de l'ingénierie a pris fin le 19 mai 2023;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT que monsieur Alex Clavel a complété sa période d'essai le 19 décembre 2023;

CONSIDÉRANT le rapport favorable émis par monsieur Steve Pressé, directeur du Service des travaux publics et de l'ingénierie;

EN CONSÉQUENCE, d'entériner l'attribution du poste de journalier expérimenté saisonnier régulier au Service des travaux publics et de l'ingénierie à monsieur Alex Clavel, et ce, en date du 19 décembre 2023.

Monsieur Clavel est régi par la convention collective du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Ville de Mont-Laurier (CSN) en vigueur, et son supérieur immédiat est monsieur Steve Pressé.

Ont voté en faveur :        Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-841

**NOMINATION DE MONSIEUR SYLVAIN CRÉPEAU AU POSTE DE JOURNALIER**

CONSIDÉRANT que l'affichage interne du poste de journalier au Service des loisirs, de la culture et des parcs a pris fin le 3 novembre 2023;

CONSIDÉRANT les candidatures reçues;

CONSIDÉRANT que monsieur Sylvain Crépeau a renoncé à sa période d'entraînement et de familiarisation étant donné qu'il effectuait déjà le poste de journalier dans le même service depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT le rapport favorable émis par madame Audrey-Anne Richer, directrice du Service des loisirs, de la culture et des parcs;

EN CONSÉQUENCE, d'entériner l'attribution du poste de journalier au Service des loisirs, de la culture et des parcs à monsieur Sylvain Crépeau, et ce, en date du 4 décembre 2023.

Monsieur Crépeau est régi par la convention collective du Syndicat des travailleurs et des travailleuses de la Ville de Mont-Laurier (CSN) en vigueur, et sa supérieure immédiate est madame Audrey-Anne Richer.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

23-12-842

**ADJUDICATION DE LA SOUMISSION VML-EP-EU-23-01 POUR LE SERVICE DE LABORATOIRE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX**

CONSIDÉRANT que des soumissions publiques ont été demandées pour le service de laboratoire pour le traitement des eaux, qu'elles étaient reçues jusqu'au 7 décembre 2023 et ouvertes publiquement le même jour, devis VML-EP-EU-23-01;

CONSIDÉRANT que les soumissions reçues, avant taxes, sont les suivantes :

Eurofins-EnvironeX :	168 612,68 \$;
H2Lab Inc. :	177 354,97 \$.

CONSIDÉRANT que les soumissions ont été remises à madame Karine Therrien, surintendante au traitement des eaux, pour étude et que sa recommandation est acceptée;

EN CONSÉQUENCE, d'adjuger à Eurofins-Environex la soumission VML-EP-EU-23-01 pour le service de laboratoire pour le traitement des eaux, au prix de 168 612,68 \$, plus les taxes applicables, pour une période de 5 ans, sa soumission étant la plus basse et conforme au devis.

L'adjudicataire devra respecter les exigences du devis.

Ont voté en faveur : Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

**DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur le maire déclare la deuxième période de questions ouverte.

23-12-843

**LEVÉE DE LA SÉANCE**

Que la séance soit levée.

Ont voté en faveur :        Normand Latreille, Yves Desjardins, Suzanne Parisé

Ont voté contre :

Le maire s'abstient de voter.

ADOPTÉE.

---

Daniel Bourdon, maire

---

Stéphanie Lelièvre, greffière

Je, Daniel Bourdon, maire de la Ville de Mont-Laurier, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la greffière de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes* (L.R.Q., c. C-19).

---

Daniel Bourdon, maire